COUP D'ŒIL SUR L'ACTU RH

N°28

BON À SAVOIR

- ***Indemnité inflation de 100 €*** / Publication de la loi de Finances Rectificative pour 2021 du 01.12.2021 (Article 13) et du « questions/réponses » du 02.12.2021 sur le BOSS : L'indemnité « sera versée courant décembre 2021, sauf impossibilité pratique et au plus tard le 28 février 2022 » / ATTENTION : toujours pas de décret d'application.

- ***Protocole sanitaire en entreprise et fiche restauration collective /*** Actualisation au 29/11/2021 : Renforcement des gestes barrière et du port du masque, aération et nettoyage des locaux, distanciation à la cantine, moments de convivialité déconseillés

- ***Loi de financement de la sécurité sociale pour 2022*** / Adoption définitive par l'Assemblée Nationale le 29.11.2021 / Le Conseil Constitutionnel, qui est saisi, a 1 mois pour se prononcer.

- ***Bons d'achat et chèques-cadeaux /*** Communiqué de presse du 24.11.2021 du Ministère de l'économie et des finances : le plafond d'exonération serait exceptionnellement augmenté pour 2021 à 250 €.

- ***Cotisations AGIRC-ARRCO /*** Publication du décret du 26.11.2021 : le transfert du recouvrement des cotisations aux URSSAF est reporté au 01.01.2023.

ALERTES POINTS DE VIGILANCE

- ***Double sujet : Forfait jours - Astreinte*** / Publication de la Décision du Comité européen des droits sociaux du 10.11.2021 – Le Conseil de l'Europe commente la décision : L'assimilation d'une période d'astreinte à une période de repos et les forfaits jours sont à nouveau remis en cause.

- ***Salariés assimilés à l'employeur et qualité d'électeur /*** Décision du Conseil constitutionnel du 19.11.2021 : Censure prononcée - Même disposant d'une délégation écrite particulière d'autorité lui permettant d'être assimilé à l'employeur ou s'il représente l'employeur devant les IRP, un salarié ne peut être exclu de la qualité d'électeur aux élections du CSE. La loi devra être modifiée …d'ici quelques mois puisque l'abrogation de l'article L2314-18 du Code du Travail est reportée au 31.10.2022.

- ***Harcèlement sexuel*** / La définition du harcèlement sexuel change dans le code du travail et ce à compter du 31.03.2022 : Lire la définition à venir.

Y AVEZ-VOUS PENSÉ ? QUELS PEUVENT ÊTRE VOS LEVIERS DE NÉGOCIATION / DISCUSSION ?

- ***Contributions de formation professionnelle et taxe d'apprentissage /*** L'Urssaf organise deux webconférences sur le sujet au mois de décembre 2021 : jeudi 9.12 à 11h et mardi 14.12 à 17h. Avec possibilité de poser vos questions dès à présent.

- ***Reconversion professionnelle /*** Le ministère du travail publie un guide récapitulant les outils existants.

- ***Réforme de l'assurance chômage*** / Un arrêté du 18.11.2021 fixe au 01.12.2021 la fin de l'application des 2 dernières dispositions transitoires issues du décret du 14.04.2020 relatif à l'assurance chômage et encore applicables : la durée minimale d'affiliation (6 mois) et la dégressivité de l'indemnisation (à partir du 7ème mois pour les hauts salaires). Lire l'article du site service public.

SELARL
2, rue Henri Dunant
57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ
Tel : +33 (0)3.87.17.42.80
E-mail : elide@elideavocats.com
Site : http//www.elideavocats.fr

Publication du **03/12/2021**
Tous droits réservés - élide©

élide Société d'Avocats